



Assemblée générale annuelle

Lundi 25 avril 2016 à 18h30 / Monday April 25 2016 at 6:30pm
Salle Marcel-Périard, 17 chemin du Manoir
Val-des-Monts QC

Procès-verbal

Présences : Marie-Paule Doyle (Trois Lacs), Luc Villeneuve (McArthur), Andrew Henderson (Brassard), Gary Anka (McGregor), Michel Francoeur (St-Pierre), Luc Fournier (PSLL), Dan Brazeau (McFee), Jean-Claude Drapeau (McFee), Marc Savage (McGregor), René Parent (McGregor), Manon St-Denis (McGregor), Josée Lafleur (Maskinongé), Alain Mercier (Maskinongé), Gail Faulkner (St-Antoine), Michel B. Gauthier (St-Pierre), Denis Aubin (Huot), Richard L'Abbé (Bois Franc), Marc Caron (Dam), Paul Boucher (Huot), Allyson Domanski (Trois Lacs), Claude Bergeron (Maskinongé), Odette Surch (PSLL), Laurence Surch (PSLL), Raymond Connelly (McGlashan), Sylvain Allard (McGlashan), Peter Barton (McGregor), Harris Jones (Rhéaume), Mélanie Renaud (coordonnatrice de la FLVDM), Giorgio Vecco (ABV des 7), Benoit Olivier (Municipalité de Val-des-Monts)

1. Mot de bienvenue

Marie-Paule Doyle souhaite la bienvenue à tous et ouvre la réunion vers 18h35

2. Vérification du quorum

Marie-Paule Doyle constate qu'il y a quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marie-Paule Doyle procède à la lecture de l'ordre du jour.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de 2015

Mélanie Renaud procède à la lecture du procès-verbal de l'AGA du 30 mars 2015. Allyson Domanski secondé de Marc Caron propose l'adoption du procès-verbal. Adopté à l'unanimité. Mélanie Renaud procède à la lecture du procès-verbal de l'AGA du 28 septembre 2015. Jean-Claude Drapeau secondé de Gail Faulkner propose l'adoption du procès-verbal. Adopté à l'unanimité

5. Rapport de la Présidente

Marie-Paule Doyle communique son rapport et souhaite remercier la Municipalité de Val-des-Monts pour son financement de base et son soutien tant par le prêt des salles de réunions, la présence de Mireille Brazeau, conseillère municipale, sur le CA, la traduction de certains documents, la refonte du site Internet et son financement et son implication dans le projet du PDE. Au cours de la dernière année, Marie-Paule a travaillé notamment à resserrer la structure administrative de la Fédération. Elle a également renouvellement le contrat de travail de la coordonnatrice avec une légère bonification. Elle souligne également l'importance des associations de lac à soutenir financièrement la Fédération par les cotisations et encourage ces derniers à utiliser le statut de bienfaisance de la Fédération en tant d'outils d'opération pour les lacs en créant des partenariats. Il s'agit de la dernière réunion de Marie-Paule Doyle qui ne se représentera pas au Conseil d'administration de la Fédération.

6. Rapport du trésorier

Luc Villeneuve explique les états financiers. En 2015, il y a un déficit de 2135\$ alors qu'en 2014, il y avait un surplus de 1507\$. Les contributions des associations de lacs étaient de 2030\$ en 2014 et de 500\$ en 2015. La publicité pour l'Échos de nos lacs était de 2185\$ en 2014 et de 900\$ en 2015. La Fédération a un besoin accru de financement, car il y a une fragilité de la caisse. Luc souligne l'importance que les associations de lac soutiennent financièrement la Fédération des lacs. Andrew Henderson secondé de Dan Brazeau propose l'adoption des états financiers. Adopté à l'unanimité.

7. Rapport de la coordonnatrice

Mélanie Renaud fait un survol des différentes activités qui ont été tenues au cours de l'année 2015 par la Fédération. Toutes les activités sont présentées dans le rapport qui sera également disponible sur le site Internet de la Fédération des lacs. Allyson Domanski secondé de Marc Caron propose l'adoption du rapport d'activité de la Fédération des lacs. Adopté à l'unanimité.

8. Nouvelle base de cotisation – Vote

La nouvelle base de cotisation proposée est d'augmenter celle-ci en établissant un barème de 5\$ par membre. Marc Caron appuyé de Josée Lafleur propose une cotisation avec un montant fixe établi par le nombre de résidents riverain (par exemple 2\$ par résident d'un lac) et d'un montant volontaire provenant des membres. Un vote à main levée détermine 6 représentants en faveur de la proposition de cotisation par nombre de riverains contre 4 représentants.

Concernant le montant de la cotisation, Marc Caron appuyé de Michel Francoeur propose un montant fixe de 2\$ par résidents riverains. Un vote à main levée détermine 5 représentants de lac en faveur contre 5 représentants de lac. Une assemblée générale spéciale sera tenue à la prochaine réunion pour déterminer le montant de la nouvelle base de cotisation.

9. Élection

Aux élections de la Fédération des lacs de Val-des-Monts, voici les membres qui se représentent comme dirigeants sur le conseil d'administration :

Gary Anka du lac McGregor

Luc Villeneuve du lac McArthur

Dan Brazeau du lac McFee

Mireille Brazeau, représentante municipale

Les membres qui se retirent sont les suivants :

Marie-Paule Doyle

Michel Francoeur

Tom Barber

Gail Faulkner

Andrew Henderson

Les nouveaux membres qui se proposent comme dirigeant du CA de la Fédération sont :

Jean-Claude Drapeau du lac McFee

Marc Caron du lac Dam

René Parent du lac McGregor

Michel Francoeur secondé de Gail Faulkner propose les nominés. Adopté à l'unanimité.

10. Varia

11. Levée de l'assemblée

Luc Villeneuve et Marie-Paule Doyle proposent la levée de l'assemblée vers 20h30.

Adopté à l'unanimité.

Prochaine réunion publique le 20 juin 2016